



CHARTRE D'ENGAGEMENT DES ÉCO-MANIFESTATIONS

PRÉSENTATION DE LA CHARTE DES ÉCO-MANIFESTATIONS

Engagez votre événement
dans une démarche de développement durable

éco
manifestationsalsace

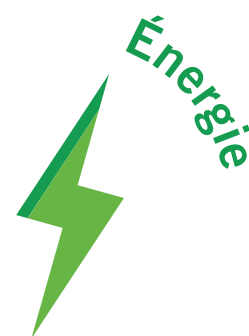
L'avenir est aux éco-événements

La Charte
d'engagement
dispose de :



3 niveaux à atteindre en fonction du nombre
d'actions réalisées

7 domaines d'actions



Facile d'accès, la Charte se compose
d'une centaine d'actions



La Charte d'engagement des éco-manifestations, véritable « check-list » des bonnes pratiques, est conçue pour vous servir de fil rouge à chaque étape de votre événement, depuis sa conception jusqu'à son terme.

Pourquoi s'engager dans la Charte ?

- Pour disposer d'un label qui est reconnu régionalement et visible par toutes vos parties-prenantes.
- Pour pouvoir communiquer sur votre niveau d'engagement éco-responsable.
- Pour identifier et valoriser les actions que déjà mises en œuvre.
- Pour imaginer de nouvelles pistes d'actions répertoriées dans la Charte.
- Pour vous donner envie d'aller plus loin dans l'engagement éco-responsable.
- Pour vous aider à motiver et sensibiliser vos équipes de bénévoles.
- Pour progresser dans votre démarche de développement durable.
- Pour mettre en avant vos actions originales et les partager.
- Pour être accompagné par les experts d'EMA.
- Pour bénéficier d'outils pratiques d'aide à la gestion de votre événement (fiches, modèles de courriers, affiches...).
- Pour faire partie d'un réseau d'organisateur engagés.
- Pour pérenniser vos actions déjà engagées, édition après édition.

En devenant signataire de la Charte...

- Vous vous engagez à réaliser au minimum 17 actions qui réduisent l'impact environnemental de votre événement;
- Vous conciliez l'organisation d'un événement et la préservation de l'environnement;
- Vous officialisez votre engagement en faveur d'événements plus éco-responsables;
- Vous communiquez sur votre engagement en faveur de l'environnement et de l'éco-citoyenneté auprès du public, des élus et partenaires.



Votre parcours d'éco-organisateur :

1

Le **pré-diagnostic** se fait en amont de l'événement avec EMA. Il vous permet de faire **l'état des lieux de vos pratiques en termes de développement durable** et de visualiser quelles actions vous pourriez mettre en oeuvre pour votre prochaine édition. Ce rendez-vous vous permettra également de recevoir des conseils et préconisations de la part d'EMA.

2

EMA envoie le **compte-rendu du pré-diagnostic** avec le niveau potentiel et apporte d'éventuelles informations complémentaires.

3

Par la suite, EMA vous remet le **Kit de la Charte des éco-manifestations**.

4

Quelques semaines avant votre manifestation, au cours d'un entretien de validation, **nous actons définitivement** le niveau de votre Charte.

5

Vous recevez les derniers éléments du Kit :

*Le **diplôme** qui atteste votre niveau d'engagement dans la Charte;

*La Charte avec les actions cochées **à imprimer au format A2 et à afficher le jour de votre événement**.

6

Pour s'assurer de la bonne mise en oeuvre des actions déclarées, EMA se réserve le droit de visiter votre événement.

EMA peut également intervenir dans le cadre d'une animation, de la tenue d'un stand, de la remise du diplôme..

7

Un **bilan post-événement** est réalisé avec EMA : retour sur les actions, analyse des indicateurs, préconisations pour l'édition suivante...



Rappels importants

Le niveau décerné s'applique à l'événement et non à l'organisateur.

Le niveau décerné est valable uniquement pour l'édition en cours (logo millésimé). La démarche de validation est à renouveler à chaque édition de l'événement.

Le niveau obtenu est défini par le nombre d'actions mises en œuvre :

Je réalise 40 actions,
j'obtiens le niveau 1



La Charte encourage les organisateurs n'atteignant pas les 40 actions avec l'étape intermédiaire :

«objectif éco-manifestation».



Je réalise 55 actions,
j'obtiens le niveau 2



Je réalise 75 actions,
j'obtiens le niveau 3





Qui sommes-nous?

La plateforme Éco-Manifestations Alsace a vu le jour en 2011 au sein de l'association ZONE 51 qui promeut les musiques actuelles. Dans le cadre de son développement, EMA s'est dotée fin 2015 d'une gouvernance propre par la création d'une association.

La vocation d'EMA est de conseiller et d'accompagner les organisateurs soucieux d'inscrire leur événement dans une démarche globale de développement durable.

EMA se veut force de proposition dans un esprit d'échange, d'écoute et de progrès.

>> <https://ecomanifestations-alsace.fr> <<

EMA anime parallèlement un réseau régional d'échanges et de rencontres entre organisateurs, réalise des interventions et des formations sur les éco-événements, crée des outils comme l'annuaire des éco-prestataires et porte des projets transversaux de grande ampleur comme, par exemple, le développement d'un réseau régional de plateformes de location et de lavage de gobelets réutilisables.

Contacts

Pierre Muller / p.muller@ecomanifestations-alsace.fr
Lou Egret / l.egret@ecomanifestations-alsace.fr
Dorothée Dumortier / d.dumortier@ecomanifestations-alsace.fr

éco 
manifestationsalsace

1 place St Georges
67600 SELESTAT

contact@ecomanifestations-alsace.fr

ecomanifestations-alsace.fr
Page facebook: [ecomanifalsace](https://www.facebook.com/ecomanifalsace)

